

BULLETIN D'ADHESION

A adresser (avec votre règlement à l'ordre de Psychihos) à :

Christine SCHWANSE, psychologue,
Hématologie Adulte - Myosotis 3, Hôpital Saint Louis,
par courrier : 1, Avenue Claude Vellefaux - 75 010 Paris
ou par la case APHP : Hôpital Saint Louis AP-HP - case 76

Cotisation annuelle incluant l'abonnement au bulletin :

Membres actifs	<input checked="" type="checkbox"/> Titulaire*	45 €
	<input checked="" type="checkbox"/> Contractuel* ou retraité	30 €
Membres associés	<input checked="" type="checkbox"/> Jeune diplômé <3ans sans emploi**	25 €
	<input checked="" type="checkbox"/> Étudiant (master 1 ou 2)***	15 €

Justificatif obligatoire à joindre : copie du haut du bulletin de salaire*, du diplôme**, ou du certificat de scolarité***

Comment nous avez-vous connu ? collègues stage
 plaquette, mailing internet autre :

Renseignements concernant l'adhérent :

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Adresse professionnelle : (préciser le nom du chef de service)

Téléphone :

Courriel (pour recevoir les Brèves) :

Date et signature

**Vous êtes psychologue dans la fonction publique
hospitalière, à l'AP-HP ou ailleurs,
jeune diplômé en recherche d'emploi
ou étudiant en psychologie**

Rejoignez-nous !



**Association des Psychologues Cliniciens
Hospitaliers de l'Assistance Publique
Hôpitaux de Paris**

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 créée le 1^{er} janvier 1991

✉ Courriel : contact@psychihos.org

🌐 Site internet : www.psychihos.org

✉ Courrier : Unité Gatineau-Lebard, Hôpital Sainte Péline,
11 rue Chardon Lagache, 75 781 Paris cedex 16

■ Adhérer à Psychihos, c'est :

- ~ promouvoir la psychologie clinique à l'hôpital, faire entendre la dimension psychique du sujet,
- ~ se tenir informé de l'actualité de la profession et de son cadre d'exercice spécifique à la fonction publique hospitalière :
 - être au fait de notre statut,
 - connaître les enjeux,
- ~ favoriser les rencontres :
 - échanger entre praticiens,
 - éviter l'isolement,
- ~ réfléchir sur la place du psychologue dans l'institution,
- ~ veiller aux questions éthiques et déontologiques de la profession,
- ~ participer aux débats et prendre position.

■ Vous recevrez :

- ~ "le Journal" trimestriel avec l'actualité, les articles cliniques et la vie institutionnelle,
- ~ "les Brèves" : l'actualité autour de la profession en temps réel, par courriel.

■ Votre adhésion permet :

- ~ de se rassembler pour faire entendre la place des psychologues cliniciens,
- ~ d'être représentatif dans les échanges avec les différents partenaires (siège de l'AP-HP, directions des hôpitaux, ministères, organisations de psychologues...),
- ~ de maintenir le dialogue pour faire respecter les statuts de la profession,
- ~ de soutenir les actions de l'association.

■ Quelques réalisations de Psychihos :

- ~ échanges réguliers avec le siège de l'AP-HP au sujet des concours, des contractuels, du déroulement de carrière, des fiches de postes, des liaisons hiérarchiques, de la notation, du temps FIR...
- ~ obtention de l'organisation du concours "Sapin" pour la résorption de l'emploi précaire,
- ~ participation au ministère de la santé à la validation de la fiche métier "psychologue hospitalier" du répertoire des métiers de la FPH,
- ~ numéros spéciaux du Journal (Evaluation et notation ; Textes législatifs et réglementaires ; Secret professionnel ; Psychologue dans la FPH).

■ Projets et travaux actuels :

- ~ collaboration au Girédep sur l'actualisation du code de déontologie des psychologues et les modalités de sa légalisation,
- ~ implication dans les débats sur l'avenir des études de psychologie, la certification Europsy, la formation des psychothérapeutes, la réforme des universités...
- ~ mise à jour des numéros spéciaux.
- ~ Journée d'échanges pour les 20 ans.

■ Le site : www.psychihos.org

- 🕒 qui sommes-nous ? en savoir plus,
- 🕒 les textes législatifs nous concernant,
- 🕒 le code de déontologie,
- 🕒 et bien d'autres choses encore...

■ Rejoignez-nous ! ■